

02-03 - INTERVIEW DU MAIRE
05 - SPORT
Talence au cœur de la préparation des JO 2024 !
07 - JEUNESSE
T'as 2 L'IDÉE pour Talence ?
11 - MOBILITÉS
Plan d'urgence vélo :
les résultats de la consultation
12-13 - RÉTROSPECTIVE
2020 en images

TALENCE

Déc.
2020

LE MAGAZINE DE VOTRE VILLE • MENSUEL GRATUIT

Citémag



NOËL

TALENCE EN LUMIÈRES

Talence

RETROUVEZ LA VERSION AUDIO DE VOTRE MAGAZINE SUR WWW.TALENCE.FR

Citémag

INTERVIEW **02-03**

HOMMAGE **04**

Une bourse pour le souvenir

SPORT **05**

Talence au cœur de la préparation des JO 2024 !

JEUNESSE **06-07**

VidéoMix, cinquième prise

T'as 2 L'IDÉE pour Talence ?

SANTÉ **08**

BAHIA : la phase 2 bientôt lancée !

SOLIDARITÉS **09**

Un comité des usagers au CCAS

CAMPUS **10**

Des étudiants qui construisent l'avenir

MOBILITÉ **11**

Plan d'urgence vélo : les résultats de la consultation

RÉTROSPECTIVE **12-13**

COVID-19 **14-15**

ÉCONOMIE **16**

La ville aux côtés du commerce local

NOËL **17**

Talence en lumières, une féerie dans la ville

CULTURE **18-19**

Exposition "Dans la maison..."

Les expos "Arts & Sciences" s'invitent dans les classes

AGENDA **20**

PATRIMOINE **21**

La chapelle de la Sainte Famille

EN BREF **22**

TRIBUNES **23**

RÉDACTION EN CHEF

Stéphane Boulon, Marie Copolata

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Emmanuel Sallaberry

DISTRIBUTION

Association Réagir

RÉDACTION

Thomas Dargent, Frédérique Flandé,

Suleiman Leites, Mathilde Mazagot

PHOTOGRAPHIES

Fabrice Leclair

CONCEPTION GRAPHIQUE

Polymédia - www.laplante.pro

VOIX VERSION AUDIO

Frédéric Kneip

ENREGISTREMENT STUDIO

DMS - L'agence sonore

22 rue Marcelin Berthelot - 33700 Mérignac

IMPRESSION

Imprimerie Fabrègue

Bois-joli - Rue de la Fontaine Tanche

BP 10 - 87500 Saint-Yrieix-la-Perche

TIRAGE

N°ISSN en cours, dépôt légal à parution - 25 900 ex.



Préserver l'essentiel

Comme chaque année, le Maire de Talence a accordé à « Talence Citémag » un entretien sur l'année écoulée, marquée bien sûr par l'épidémie de Covid 19.

Cette année a été marquée par une crise sanitaire majeure. Comment l'avez-vous vécue tant en tant que citoyen qu'en tant que Maire ?

Permettez-moi d'abord d'avoir une pensée pour nos concitoyens touchés par cette grave maladie ainsi que ceux impactés par l'isolement, la précarité, la perte d'un emploi... Cette pandémie nous a naturellement poussés à plus de solidarité, pour protéger les plus vulnérables d'entre nous.

Depuis le début de cette crise, les Talençaises et les Talençais ont fait preuve de sagesse, d'entraide et de responsabilité. Je me permets également ici de féliciter une nouvelle fois l'ensemble de nos agents municipaux qui, par leur engagement indéfectible, ont permis d'assurer la continuité du service public avec exemplarité et se sont mobilisés bien au-delà de leurs missions. Cependant, je m'inquiète de la montée des tensions que nous observons partout. Nos opinions peuvent évidemment diverger, mais il faut les exprimer avec calme, sérénité et écoute. Grâce à nos efforts, Talence demeure cette terre d'équilibres, de modération et doit le rester. Il faut revenir à une culture du « temps long » et de la nuance.

Quels enseignements tirez-vous de cette période ?

Soyons clairs, de grands bouleversements sont à l'œuvre et nous devons nous y adapter. Après la réponse sanitaire, les Maires devront demain contribuer à participer à la réponse économique et, surtout, apporter une réponse sociale voire sociétale.

Mon rôle est de préparer l'avenir. Cette crise nous a amenés à réinterroger nos relations sociales, à repenser notre rapport au temps, à l'instantané, à nos façons de consommer... Des questions parfois inquiétantes, parfois synonymes d'espoir. Ma nature me pousse à rester optimiste pour les mois qui viennent. Notre pays a toujours su trouver les capacités de se relever.

Lors des périodes de confinement, les habitants nous demandaient « comment puis-je être utile ? ». Je pense que de nombreuses personnes ont pris conscience de leur pouvoir d'action notamment pour maintenir le lien social et les commerces de proximité dans nos villes. Au fur et à mesure de leur réouverture, nous aurons tous un rôle à jouer pour soutenir nos commerces locaux. Cette formidable mobilisation ne doit pas s'éteindre une fois la crise sanitaire passée.



L'État vous a-t-il paru jouer dans cette situation son rôle essentiel ?

La responsabilité appelle à l'humilité. Je me garderai donc bien de me poser en donneur de leçons.

L'Etat a pleinement joué son rôle dans les fonctions régaliennes qui sont les siennes. En revanche, le jacobinisme, cette centralisation historiquement à l'œuvre dans notre pays, a montré ses limites. A la verticalité, je préfère des mesures de bon sens adoptées en tenant compte des spécificités locales. Plus que jamais, il faut garder et développer cet esprit girondin qui nous anime. Osons une nouvelle étape de décentralisation, osons faire confiance aux acteurs locaux.

Il faut avoir conscience que nous sommes devant une crise profonde et multiple. Les services publics de proximité, tant critiqués par le passé, ont su répondre présent en faisant preuve de réactivité et de disponibilité. A Talence, tous les services municipaux se sont adaptés au quotidien, à chaque étape de la crise. La mobilisation de tous les agents de la Ville et du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a permis le maintien du service public.

Ici, l'échelon communal prend tout son sens. Plus le service public est proche, plus il est en capacité de répondre grâce à une meilleure réactivité et une meilleure adaptabilité.

Comment voyez-vous la place de la Métropole dans les années qui viennent ?

Il faut d'abord souligner que la méthode de gouvernance a été totalement revue par la nouvelle équipe. A la cogestion empreinte d'esprit d'ouverture et de partage a succédé un pilotage partisan. C'est regrettable pour l'intérêt général. Je préfère le rassemblement au repli. Je préfère le débat au monologue. Nous avons clairement été écartés du processus de décision. Nous en tirerons le bilan en temps voulu mais aujourd'hui, le succès collectif de la métropole doit primer.

Dans ce contexte très particulier, je continuerai bien évidemment à me battre pour défendre les projets talençais. Au premier rang desquels les mobilités.

Concernant la réouverture de la gare de la Médoquine, les Présidents de la Région et de la Métropole m'ont confirmé récemment leur volonté de faire avancer le dossier et d'ouvrir prochainement la

concertation. C'est une bonne chose. Je resterai vigilant notamment sur le calendrier de la ligne de bus à haut niveau de service (entre la Médoquine et Thouars) afin qu'il ne soit pas remis en cause. Ces projets définissent l'intérêt général. Ils doivent conduire au consensus entre les habitants et ne pas les opposer en fonction de leurs modes de transports.



Compte tenu de la situation tendue pour les finances publiques, allez-vous devoir annuler ou reporter des investissements prévus pour la Ville de Talence ?

A l'évidence, nous avons dû revoir nos calendriers, la situation l'imposait. Du fait de la crise, des personnes se retrouvent isolées, d'autres subissent des pertes de revenus importantes. Autant de situations où la Ville doit être présente. L'emploi, la solidarité et le maintien d'un service public de qualité seront des sujets primordiaux. Toutefois, je respecterai mes engagements fondamentaux, dont celui de ne pas augmenter les taux d'impôts décidés par la ville. Nous les tiendrons tout en assurant un investissement sans précédent à hauteur de 70 millions d'euros sur la mandature.

Je le dis clairement : cette crise ne doit pas être une excuse pour repousser des investissements essentiels notamment pour la préservation de l'environnement, une des valeurs de mon engagement politique. Nous continuerons de redessiner notre ville selon cette priorité sans stigmatisation. Je ne défendrai jamais une écologie punitive pour nos concitoyens.



Concrètement, quels sujets seront prioritaires pour l'année prochaine ?

Tout d'abord, je pense à l'instant présent. Je souhaite que nous puissions retrouver une forme de sérénité et que ces fêtes de fin d'année redonnent de la joie à chacun.

Ensuite, je souhaite que la Ville continue d'être garante d'un service public efficace et au plus proche des besoins. La mairie se doit aussi de créer et faciliter les nouvelles solidarités. Les impacts économiques et sociaux de la crise se font déjà sentir et s'intensifieront dans les semaines à venir. Nous serons aux côtés de chacune et chacun. Nous devons tous nous mobiliser pour aider les plus vulnérables et faire face à la précarité qui risque malheureusement d'augmenter. Tous les acteurs auront un rôle à jouer en particulier le monde associatif et les comités de quartier, comme toujours très mobilisés.

Nous devons être aux côtés des habitants dès aujourd'hui, dans leur quotidien, mais il est primordial d'avoir une vision à long terme.

Cette crise n'a pas ébranlé ma motivation ni mon ambition pour notre ville, bien au contraire. Elle nous pousse à redessiner la frontière entre l'essentiel et l'accessoire.

Ma priorité sera d'améliorer notre qualité de vie. Cela passe notamment par les grands projets d'infrastructures que nous avons lancés mais également par une attention particulière à notre cadre de vie. Pour moi, au-delà des projets d'infrastructures, un Maire doit promouvoir des actions, des initiatives souvent moins médiatiques mais tout aussi importantes pour notre quotidien.

Ma boussole pour les six années à venir sera d'investir pour notre qualité de vie et d'être aux côtés de chacune et chacun. Les Talençaises et Talençais seront associés à ce grand projet et nous dessinerons ensemble le futur de notre ville.

Plus que jamais, je serai un Maire qui écoute, qui décide et qui protège.

Une bourse pour le souvenir

A l'initiative de la Ville, une « bourse Marc Labourdette » est fondée pour aider à la création d'entreprises et perpétuer ainsi au mieux sa mémoire.



C'est en mai dernier que Marc Labourdette, emblématique et créatif adjoint au Maire à l'économie, nous quittait des suites d'une longue maladie.

L'émotion née de sa disparition se manifeste aujourd'hui par la création, à l'initiative de la Ville et des élus qui l'ont accompagné dans ses délégations (Mathieu Coldefy et Simone Bonoron), d'une « **bourse Marc Labourdette** ».

Il apparaissait évident que pour perpétuer ainsi sa mémoire, il fallait trouver une idée conforme à ce qu'il a pu apporter à Talence dans son rôle d'élus, pérenne et renouvelée chaque année.

C'est ainsi qu'est née la décision de fonder cette bourse, dédiée à la création d'entreprises talençaises et permettant de révéler des talents innovants pouvant à terme intégrer la pépinière.

Cette bourse sera lancée fin janvier

Critères d'éligibilité :

- Entreprise en cours de création ou créée depuis moins de 2 ans,
- Innovations dans tous les secteurs d'activité (process, organisationnelle, sociale, technologique...).

Dépôt de candidature :

- Dossier à remettre à la pépinière (facilitateur des démarches administratives) qui le proposera à la commission,
- Un seul dossier proposé par unité économique.

Comité de sélection :

- Constitué d'élus et d'experts, présidé par l'adjoint à l'économie.

Remise du 1er prix :

- La bourse Marc Labourdette sera remise le 11 mai, lors de la signature de la prochaine convention économique

pour des candidatures jusqu'en avril. Elle aura cinq lauréats annuels et sera dotée d'un fonds de 5 000 € (soit 1 000 € par entreprise).

Adieu à Robert Gaillard

C'est le jeudi 29 octobre dernier, en l'église Notre-Dame de Talence, que tous ses nombreux amis sont venus dire un dernier adieu à Robert Gaillard, le populaire président du Football Club de Talence, disparu brutalement quelques jours plus tôt à l'âge de 70 ans.

Emmanuel Sallaberry, Maire de Talence, a souligné « le caractère exceptionnel de l'engagement bénévole de Robert Gaillard, dont l'amour de son club aura permis à des générations de jouer et d'apprendre ensemble. Talence continuera de faire vivre ce qu'il nous laisse en héritage ».

Initialement engagé dans sa commune de Cestas dès les années 70, il rejoint Talence et bientôt l'UST en 1992, comme dirigeant et éducateur jusqu'en 2000. Après un détour par les Coqs Rouges de Bordeaux, il rejoint en 2005 l'Alliance Talence pour prendre la présidence de ce

club de football. Alain Cazabonne, alors Maire, souligne "son infatigable énergie à dynamiser le club".

Les 350 licenciés du club et leurs 32 équipes, les 20 éducateurs diplômés, les 50 bénévoles, tous se souviennent d'un homme dévoué, à l'écoute de chacun, toujours chaleureux et profondément passionné par le football, non seulement sportivement, mais aussi par les vertus éducatives qu'il peut véhiculer. Seule passion à pouvoir l'éloigner de ses « copains » de toujours de la pétanque...

On se souviendra de son humilité jamais



feinte, le conduisant à ne jamais vouloir « se mettre en avant » et combien son humilité n'était jamais feinte. Indiscutablement, un grand serviteur du sport talençais vient de nous quitter.

Talence au cœur de la préparation des JO 2024 !

Après l'obtention du label « Terre de Jeux », Talence a été sélectionnée par les comités internationaux olympique et paralympique comme centre de préparation pour les athlètes.



C'est une nouvelle étape dans l'organisation des Jeux Olympiques d'été en 2024 à Paris, et pas des moindres. Grâce à son programme sportif, Talence avait déjà été labellisée « Terre de jeux » en début d'année, figurant ainsi dans la liste très sélecte des communes réellement actrices de l'événement. Comme nous l'évoquions alors, la Ville ne souhaitait pas s'arrêter en si bon chemin et s'était proposée comme candidate pour intégrer la liste officielle des Centres de Préparation aux Jeux (CPJ) afin d'accueillir des équipes sportives internationales.

C'est désormais chose faite, la nouvelle officielle est tombée au début du mois d'octobre : Talence pourra recevoir des délégations olympiques et paralympiques du monde entier. Dans les quatre années à venir, les athlètes pourront donc profiter, pour leurs entraînements, des équipements talençais adaptés à leurs sports et disciplines, à savoir :

- le complexe Pierre de Coubertin pour l'escrime et, sous réserve de travaux de mise en conformité, pour l'escrime en fauteuil,
- le stade nautique Henri Deschamps pour la natation et la natation paralympique dès que les travaux de réhabilitation seront achevés,
- le stade Pierre-Paul Bernard pour l'athlétisme et l'athlétisme paralympique également une fois les travaux finalisés.

En obtenant cette récompense, la Ville prouve être en parfaite adéquation avec les prérequis des Fédérations Internationales et des Fédérations Nationales sur tous les plans : son expérience d'accueil d'équipes sportives de haut-niveau, la disponibilité de ses réseaux de transport, les conditions d'hébergement et de restauration proposées mais aussi la cohérence de son programme sportif local.



Le Comité International Olympique (CIO) et le Comité International Paralympique (CIP) vont donc proposer Talence parmi les centres de préparation disponibles de l'été 2021 à l'été 2024. Étant donné sa localisation idéale au plus près de l'agglomération bordelaise, à 45 minutes de l'océan et à proximité des Pyrénées, il y a de grandes chances pour que les délégations sportives la choisissent comme ville idéale pour une préparation optimale.

✦ Service des sports - 05 56 84 78 35



Des infrastructures (h)au(t) niveau

Si la décision des comités olympiques et paralympiques est favorable pour trois équipements talençais, ce n'est ni une surprise ni un hasard. Car la municipalité engage un travail de fond pour augmenter sans cesse la qualité de ses infrastructures sportives. Dans le cadre de la préparation des Jeux Olympiques, la Ville doit poursuivre ses efforts pour les trois centres de préparation choisis.

- **La mise en conformité de la salle Pierre de Coubertin.** Les 11 pistes d'escrime doivent être adaptées à la pratique de l'escrime en fauteuil.



- **La rénovation du stade nautique Henri-Deschamps.** Les travaux devraient se dérouler entre le début de l'année 2021 et la fin de l'année 2022 et doivent entre autres améliorer le confort de la zone d'accueil et créer un bassin nordique ouvert toute l'année.

- **La réhabilitation du stade Pierre-Paul Bernard.** L'objectif est double : Paris 2024 et le Décastar 2021. La première phase des travaux débutera en février avec la construction du pôle administratif et sportif (le P.A.S) puis se poursuivra à partir d'octobre 2021 avec la réfection totale de la piste et du terrain d'honneur.

L'USTVB « Club Formateur Excellence »



deuxième niveau sur trois. En 2019, l'une des équipes jeunes de l'USTVB a performé en se classant 19^e du championnat de France après avoir affronté dès la première poule les deuxièmes et troisièmes du championnat. Espérons que cette année, le tirage soit plus clément et le classement encore meilleur !

Pour la huitième année consécutive, l'union sportive talençaise de volleyball (USTVB) a obtenu le label « club formateur » qui vient récompenser son engagement auprès des jeunes de 7 à 18 ans. C'est grâce à ses 300 licenciés (dont la moitié sont des jeunes) et à leurs bonnes performances sportives que le Club s'est encore vu attribué le label au



VidéoMix, cinquième prise

Le dispositif VidéoMix rencontre chaque année un franc succès auprès des jeunes talençais. Pour cette cinquième édition, Infos Jeunes et Pirates Production pérennisent et innovent à la fois.



Ce grand projet, qui propose d'une part des ateliers réunissant des groupes de tous les collèges talençais et d'autre part un stage marathon de 5 jours, est reconduit une fois de plus par le service Jeunesse et Vie étudiante de la Ville. Toujours à l'attention des jeunes à partir de 13 ans, il révélera cette année encore des talents certains et fera peut-être naître des vocations.

Dans les nouveautés cette année : il n'y aura pas de thème prédéfini comme c'était le cas jusqu'alors avec des thèmes comme « Ensemble... » ou « Demain... ». Désormais, les jeunes seront libres

de choisir les sujets qu'ils souhaiteront aborder. En revanche, ils se verront proposer une zone définie pour leurs lieux de tournage. Pour Infos Jeunes, cela répond à un double objectif : optimiser la gestion du projet en termes de temps et de déplacements, valoriser les équipements et patrimoine talençais et amener les jeunes

à changer leurs habitudes et ancrages en valorisant des lieux qu'ils n'identifient pas toujours. Autre nouveauté liée au contexte sanitaire : la diffusion en direct et à distance pour permettre à chaque jeune de voir les courts-métrages et making-off depuis chez eux en toute sécurité.

Comme toujours, ces projets essentiellement basés sur la création audiovisuelle permettent aussi d'aborder des sujets sociaux bien plus larges comme le racisme, le sexisme ou encore le handicap, interrogeant chacun, jeune et moins jeune, sur sa part d'engagement dans le « vivre-ensemble ».



LES ATELIERS :

De novembre 2020 à février 2021

- 4 collèges participants : Henri Brisson, Notre Dame Sévigné, Victor Louis et Saint-Genès
- 6 modules de 2 heures au sein de l'établissement
- 1 journée complète de tournage un samedi
- 10 jeunes maximum par atelier

LE STAGE CINÉ (inscriptions à InfosJeunes dès à présent) :

Pendant les vacances du 15 au 19 février 2021

- 20 participants
- 5 jours consécutifs
- 4 groupes pour 4 courts-métrages

POUR TOUS :

Réalisation des making-off (quatre pour les ateliers, un pour le stage ciné) - Soirée de projection le 21 mai 2021 (à l'UGC Talence si les conditions sanitaires le permettent).

✦ Infos jeunes - 05 56 84 78 13

Facebook @ElJtalence

Instagram @infosjeunestalence

Relever le défi du premier emploi

Depuis la rentrée, l'association Nos Quartiers ont du Talent (NQT) accueille de nouveau les jeunes diplômés talençais de moins de trente ans au Dôme. Rendez-vous tous les jeudis matin pour un accompagnement à la carte.



En complément du travail du service emploi, les jeunes de moins de trente ans qui détiennent un diplôme de niveau bac +3 minimum peuvent

être accompagnés spécifiquement par l'association NQT dans leurs recherches. Depuis 14 ans, cette association aide les jeunes issus de milieu modeste dans leurs recherches d'emploi et d'alternance ou dans le lancement de leur propre entreprise. Grâce à son expertise, NQT a su s'imposer comme un acteur incontournable du mentorat professionnel, luttant chaque jour pour l'égalité des chances vers l'emploi. La Ville en a donc fait un partenaire privilégié, mettant à disposition ses locaux du Dôme pour permettre à ses membres d'accueillir et d'accompagner les Talençais.

L'association propose des entraînements aux entretiens, convaincue que la maîtrise d'un discours de présentation est la clé pour se vendre auprès

d'un recruteur. Elle propose aussi un système de parrainage par des chefs d'entreprise, un levier incontournable qui a fait ses preuves. À ce jour, grâce à ses 12 000 mentors bénévoles, parmi les plus de 50 000 jeunes déjà accompagnés en France et dans les Départements d'Outre-Mer (DOM), 70% ont été recrutés à hauteur de leurs compétences dans les six mois qui ont suivi leur accompagnement.

À Talence désormais, ce ne sont plus seulement les jeunes des quartiers prioritaires qui peuvent demander un accompagnement, mais bien tous les jeunes diplômés talençais.

✦ Service municipal emploi 05 56 84 78 95

Référente NQT : Justine Tchouvachine
j.tchouvachine@nqt.fr / 06 18 23 81 55

T'@S 2 L'IDÉE pour Talence ?

Anciennement T@paj, ce dispositif technique et financier qui permet d'accompagner les jeunes dans la concrétisation de leurs projets existe depuis 1999. Avec son bilan plus que positif, Infos Jeunes en propose aujourd'hui une refonte pour élargir son public et ses domaines d'action.

T@paj est un fonds qui permet aux jeunes talençais de réaliser des projets très variés en dehors du cadre scolaire et professionnel. Complémentaire des actions conduites par le service jeunesse de la Ville et les structures d'animation, il permet depuis plus de 20 ans d'inclure les jeunes talençais dans la vie locale.

21 ANS D'EXISTENCE EN 5 ANS (2014 – 2019) :

28 projets réalisés par **90** jeunes

50% de femmes **50%** d'hommes

50% de 18 à 21 ans **50%** de 22 à 25 ans

25 400 € de budget alloué

90% d'étudiants (contre 3% de lycéens et 3% de salariés)



La parole aux jeunes

Mattéo, 18 ans

« En 2018, j'étais alors en Terminale au Lycée Victor Louis et je réalisais mon projet de Travaux personnels encadrés (TPE) sur un genre de street-art mexicain appelé le muralisme.

En voyant chaque jour les murs gris et tristes de mon lycée, j'ai eu l'idée de faire appel à Cix-mugre, l'un des artistes muralistes les plus renommés. Grâce aux réseaux sociaux, j'ai pu le contacter et lui proposer de réaliser une œuvre sur l'un des murs du lycée. Une fois son accord obtenu, je me suis rendu à Infos Jeunes pour présenter mon projet et solliciter de l'aide. L'animateur m'a tout de suite orienté vers le dispositif T@paj qui a validé l'aide.

Je me suis alors frotté aux problématiques administratives pour obtenir les autorisations de la Région, propriétaire des murs, et du Proviseur. Enfin, avec les 800 euros financés par la commune, j'ai pu payer le transport et l'accueil de Cix-Mugre pendant une semaine. Le résultat est à la hauteur avec une œuvre de 75 mètres carrés très colorée et inspirée des figures précolombiennes.

Aujourd'hui, elle égaye les abords du lycée mais elle peut aussi être étudiée dans de nombreux cours. »



T@PAJ DEVIENT T'@S 2 L'IDÉE !?

Prononcez « T'as de l'idée » pour
« **T@lence Soutien Local des Initiatives Des Jeunes** »

Si le fond reste le même, la forme change un peu sur les points suivants :

• L'élargissement des conditions de participation

Il fallait habiter Talence et avoir entre 15 et 25 ans. Désormais, le dispositif est ouvert aux jeunes âgés de 12 à 30 ans qui habitent ou étudient à Talence.

• La nature des projets

Ils pouvaient être d'ordre sportif, culturel et scientifique, ils pourront désormais être aussi solidaires ou environnementaux.

• Le montant maximum attribué

Toujours jusqu'à 800€ maximum par projet, si ce n'est que désormais les projets « coup de cœur » pourront bénéficier d'une aide complémentaire.

• Le délai de dépôt des dossiers et la commission

Jusque-là, les candidats pouvaient déposer leur dossier toute l'année. Dorénavant, la commission de



sélection se réunit lors de trois sessions annuelles. Dépôt des dossiers : octobre / janvier / avril auprès d'Infos Jeunes Talence

En plus de ces points règlementaires, les candidats devront signer une charte d'engagements et dresser un bilan de leurs actions. Quant au déroulement, il comporte une étape intermédiaire d'évaluation des projets grâce à une fiche de synthèse réalisée par l'animatrice d'Infos Jeunes en amont de la commission finale. Enfin, le plus grand changement concerne la composition du jury qui sera constitué non seulement d'élus, mais aussi de professionnels membres de structures partenaires.

✚ Infos jeunes - 05 56 84 78 13

Facebook @EIJtalence

Instagram @infosjeunestalence

Antoine, 22 ans

« Je suis étudiant en mathématiques à l'Université de Bordeaux et passionné de création numérique. Je suis d'ailleurs le co-fondateur de l'association Fenrir Studio qui œuvre pour le partage de compétences en audiovisuel. Je suis un habitué du montage de projets et des dispositifs d'aide, dont T@paj.

Si je ne dois parler que d'un projet phare qui a été retenu par la commission, ce serait la « Jamming Assembly » qui a eu lieu en novembre 2019. Inspiré d'un événement Québécois à l'origine, il s'agit d'un rassemblement sur deux jours (et trois nuits) qui invite les participants à créer un jeu (game jam), un animé (anim jam) ou bien une musique (sound jam).



La « Jamming Assembly » c'est la fusion de ces trois « jams ». Pour cette première édition, nous avons accueilli 220 participants, amateurs et professionnels confondus. Nous sommes très fiers de ce succès et particulièrement de la composition de notre jury majoritairement féminin (chose rare dans le monde du jeu et de l'animé).

On compte bien remettre ça en 2021 en ouvrant cette fois-ci aux lycéens puisqu'il y a une véritable question d'insertion professionnelle derrière cet événement aux allures ludiques ! »

BAHIA : la phase 2 bientôt lancée !

Après l'ouverture de la Maison des Consultations l'été dernier, le projet BAHIA va entrer dans sa deuxième phase avec le volet hospitalisation et les services associés.



Opération de transfert en pépinière le temps des travaux

Les travaux débuteront dans les prochains mois sur le site de Bagatelle avec la déconstruction de l'ancien bâtiment puis l'extension du plateau technique. Le nouveau bâtiment accueillera les urgences et la réanimation, le bloc opératoire, les soins de suite et de réadaptation, la pharmacie à usage intérieur et les services médico-techniques, sans oublier la maternité qui voit naître aujourd'hui 2 600 bébés par an. À terme, le nouvel ensemble hospitalier qui réunit les compétences civiles de

Bagatelle et militaires de Robert Picqué sera implanté sur une surface totale de 19 000 m² et sur quatre niveaux. Il comportera également une unité de décontamination en cas de risques NRBC (Nucléaires, Radiologiques, Biologiques, Chimiques). La poursuite de la collaboration civilo-militaire et l'augmentation de la capacité de prise en charge de ce futur pôle sanitaire sont des objectifs prioritaires. Mais l'aménagement respectueux du site en est un autre. C'est pourquoi, la hauteur de la construction sera limitée, les places de parking créées en sous-sol et les arbres transplantables replantés. Les marqueurs architecturaux symboles de l'identité de la Fondation Bagatelle seront préservés avec la conservation de la façade art-déco et de son horloge, du bâtiment de l'Institut de Formation Nightingale ainsi que du pavillon Bosc. C'est dans cet esprit de conservation patrimoniale que l'horloge et son mécanisme ont d'ores et déjà été déposés et que tous les sujets replantables ont été retirés pour être placés en pépinière (voir photos).



Dépose de l'horloge qui permettra une révision complète du mécanisme

Si la fin des travaux est prévue pour 2024, la prise en charge des patients continuera d'être assurée sans aucune interruption grâce au maintien des activités sur les deux sites.

✦ www.talence.fr/decouvrir-talence/grands-projets/projet-bahia/

Le pacte PLUME s'étoffe avec le volet « eau »

Le Pacte pour le logement, l'urbanisme, la mobilité et l'environnement (PLUME) de Talence fête sa première année d'existence. L'occasion pour la Ville d'ajouter la thématique de l'eau au cœur de la démarche.

Le changement climatique et le recul de la biodiversité modifient en profondeur les modes de vie et affectent les fonctions urbaines. C'est pourquoi Talence a souhaité mettre en œuvre, en complément de son Plan local d'urbanisme (PLU), un document pédagogique pour créer des aménagements plus respectueux de l'environnement. La Ville a confié l'organisation de ce travail de concertation à la société Écologie urbaine et citoyenne spécialiste de la transition écologique. Le PLUME a ainsi été finalisé le 1^{er} décembre 2019 après plusieurs mois de co-construction avec les habitants et les professionnels du territoire. Désormais, un nouveau chapitre du PLUME portera sur la question de l'eau dans les espaces publics et privés.

Là encore, c'est un groupe « focus » constitué de 30 membres qui en définira les points clés. Il sera constitué de dix participants du groupe d'origine et de 20 nouveaux. Parmi ces derniers, dix habitants seront tirés au sort parmi la liste de candidats au conseil communal. Les dix autres seront des professionnels volontaires dont les métiers questionnent la place de l'eau dans l'espace (architectes, géologues, ou autres ingénieurs par exemple). Les ateliers porteront sur l'eau associée à différents thèmes comme la biodiversité, la santé, les risques, ou encore l'urbanisme. Le résultat de leur travail sera bien sûr largement partagé auprès de tous les Talençais.

✦ Service urbanisme - 05 56 84 78 64



Un comité des usagers au CCAS

Le Centre communal d'action sociale (CCAS) lance un appel à candidatures pour écouter les bénéficiaires des aides et leur permettre de participer activement aux actions sociales de la Ville.



L'une des priorités de la municipalité est d'accompagner tous ses administrés vers une meilleure qualité de vie. La Ville, au travers du CCAS, accueille donc les personnes fragilisées et démunies pour leur proposer de l'aide. Pour l'instant, la démarche peut être considérée comme descendante puisque Talence ne fait qu'émettre des propositions. C'est de ce constat qu'est née l'idée du comité des usagers. L'enjeu est de rendre la

démarche plus transversale en écoutant les personnes concernées pour co-construire la réponse sociale.

Pour la première fois le CCAS va donc proposer à celles et ceux qui le souhaitent de participer, échanger et dialoguer pour devenir des acteurs de l'action sociale communale. Les remarques des bénéficiaires vont permettre aux élus et travailleurs sociaux de mieux comprendre les besoins et de les mettre en vis-à-vis des actions proposées à ce jour, dans le but de les améliorer.

Cela prendra la forme d'entretiens en petit comité sur différents thèmes : les aides sociales, le logement, la fracture numérique, les aides facultatives ou encore les aides à la personne. D'autres sujets pourront plus tard être abordés comme celui des violences faites aux femmes, au cœur des priorités sociétales. Cette démarche de participation citoyenne à l'opposé de l'assistantat, permet de donner une voix aux citoyens

"Je me suis sentie accueillie avec bienveillance par l'ensemble des agents avec lesquels j'ai été en contact, j'ai bénéficié d'une écoute attentive, sans jugement. Mon regard sur le service social a changé et j'aimerais aujourd'hui participer à ce comité d'usagers en travaillant notamment sur la question des bénéficiaires du RSA"

les plus fragiles, de leur offrir une véritable reconnaissance loin de tout jugement, et de les rendre acteurs du soutien offert par leur commune.

Si vous êtes bénéficiaire d'aides du CCAS, une boîte à idées est disponible à l'accueil du CCAS.

✦ **CCAS - Hôtel de ville**
Rue du Professeur Arnozan
05 56 84 78 71

Une plateforme d'écoute pour les jeunes talençais

Le Centre de santé de Bagatelle propose des rendez-vous gratuits et anonymes avec des psychologues qui peuvent accompagner et orienter les jeunes de 11 à 25 ans. Les permanences se tiennent à Talence tous les mardis après-midi.

La Ville a co-financé cet outil innovant et plein de bon sens. Pendant l'adolescence, les préoccupations sont nombreuses et peuvent être complexes. Grâce à cette plateforme d'écoute, les jeunes de plus de 11 ans peuvent solliciter des professionnels pour poser toutes leurs questions. Entièrement gratuite, elle offre une option à des jeunes qui n'auraient pas la possibilité d'amorcer une démarche pour être aidés.

Pour prendre rendez-vous, rien de plus simple : il suffit d'appeler ou de se rendre sur le site Doctolib. La plateforme garantit un total anonymat et les jeunes peuvent venir aux rendez-vous accompagnés d'une personne de leur choix (ami, professeur, éducateur...). Un psychologue du centre de santé de Bagatelle est disponible tous les mardis après-midi, en téléconsultations pendant le confinement et le reste du temps à l'espace Espeleta et au Dôme un mardi sur deux.



une orientation vers des spécialistes si besoin. Que ce soit pour faire face à des difficultés familiales, scolaires ou sociales ou même prévenir des conduites à risque (addictions, violences, etc.), la plateforme offre souplesse, confidentialité et gratuité pour tous !

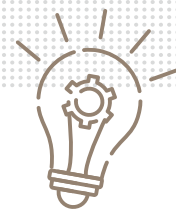
POUR PRENDRE RDV :

Centre de santé de Bagatelle au 05 57 12 40 32 ou doctolib.fr/centre-de-sante/talence/point-ecoute-jeunes

Dans le même esprit, pour les enfants de zéro à quatre ans, le lieu d'accueil parents enfants « Les premiers pas » est ouvert à Thouars.



En cette période atypique où les activités extrascolaires, culturelles et sociales ne sont plus accessibles, le besoin de soutien peut être d'autant plus important. Si ces rendez-vous ne remplacent pas une thérapie de longue durée, ils peuvent aider ponctuellement d'abord avec une écoute, puis



Des étudiants qui construisent l'avenir

Parmi les établissements incontournables du campus talençais, l'Institut régional du travail social (IRTS) forme les futurs professionnels engagés pour un monde plus juste et l'École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux (ENSAP) prépare les bâtisseurs de demain.

L'Institut régional du travail social (IRTS)

Implanté à Talence depuis une quarantaine d'années, l'IRTS accueille chaque année plus de 3 000 apprenants qui souhaitent dédier leur carrière à l'action sociale.

L'IRTS, né en 1973 de la fusion de trois écoles, enseigne les métiers de l'éducation, du social, et de l'aide à la personne. Désormais, l'institut propose également des parcours dédiés à l'encadrement et la direction d'établissements à caractère social. Il propose des formations initiales permettant d'obtenir les diplômes d'état d'éducateur de jeunes enfants, d'éducateur spécialisé ou encore d'assistant de service social (pour ne citer que les plus connus).

Mais il offre aussi des formations continues qualifiantes ou certifiantes aux professionnels qui souhaitent monter en compétences, en diversifiant les parcours finançables par le compte personnel de formation (CPF). Ces dernières années, l'IRTS œuvre également

pour développer l'apprentissage, faisant passer le nombre d'apprentis de 17 en 2012 à 98 l'année dernière. Pour l'association régionale du travail social de Nouvelle-Aquitaine (ARTS) qui gère l'établissement, l'un des points clés de la réussite des apprenants réside dans l'ancrage sur le terrain. C'est pourquoi un centre de formation des apprentis (CFA) a ouvert ses portes en janvier dernier. L'IRTS cherche aussi à s'ouvrir vers l'extérieur, en proposant des événements au grand public comme son festival du film social ou ses journées portes ouvertes.

9 rue François Rabelais - 05 56 84 20 20
contact@irtsnouvelleaquitaine.fr - irtsnouvelleaquitaine.fr

f irtsnouvelleaquitaine / IRTSNA



ZOOM SUR : LES FORMATIONS À DISTANCE

À l'IRTS, il existe aujourd'hui une plateforme en ligne qui permet aux formateurs de diffuser les cours et aux étudiants de les suivre à distance depuis leur lieu de travail ou de vie. Si l'outil favorise le tutorat individuel, il pose aussi de nouvelles questions sur le respect des journées dédiées à la formation pour les salariés. Une belle opportunité pour repenser l'ensemble des méthodes de formation du travail social.

L'école nationale supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux (ENSAP)

Parmi les 20 écoles nationales supérieures d'architecture, c'est la seule de Nouvelle Aquitaine et l'une des deux seules en France à dispenser la double formation en paysagisme.



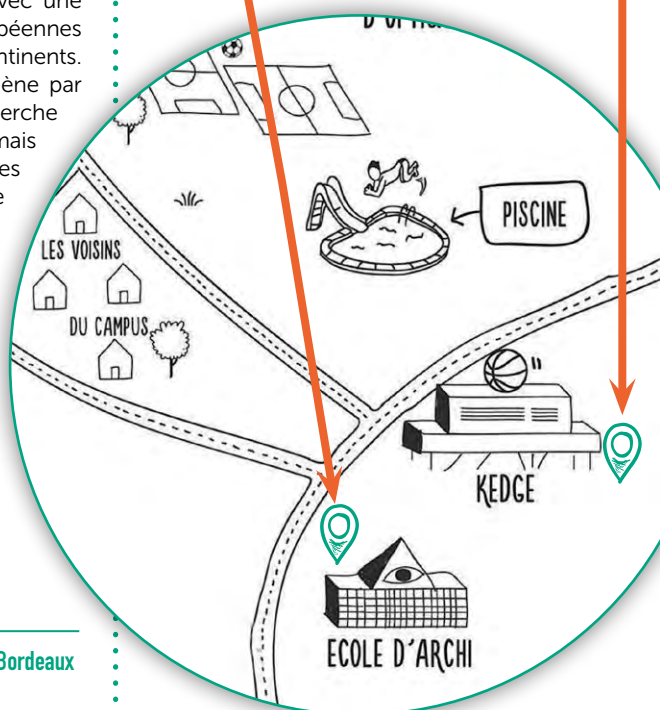
L'ENSAP est un établissement public administratif qui assure pour le compte de l'État une mission d'intérêt public en proposant des formations initiales et continues d'architecture et de paysagisme. Elle s'adresse autant aux étudiants qu'aux professionnels et offre des diplômes reconnus par l'État. L'un de ses points forts réside dans ses partenariats internationaux.

Elle propose ainsi des échanges avec une quarantaine d'universités européennes et une dizaine sur les autres continents. Grâce à ses unités dédiées, elle mène par ailleurs des programmes de recherche sur l'architecture et le paysage mais aussi le patrimoine, la ville et les territoires. Enfin, l'école propose régulièrement des cycles de conférences gratuits et ouverts à tous sur des thématiques variées. Dans les derniers exemples en date : un cycle de conférence sur l'environnement, à la croisée des sciences humaines et naturelles, ou encore un autre sur la cartographie, organisé en partenariat avec l'un des laboratoires du centre national de la recherche scientifique (CNRS) et l'Université Bordeaux Montaigne.

740 cours de la Libération - 05 57 35 11 00 - bordeaux.archi.fr - ensapbx@bordeaux.archi.fr - f ensapBordeaux

CHIFFRES CLÉS :

- 1020 étudiants
- 50 employés administratifs
- 150 enseignants et enseignants-chercheurs



Plan d'urgence vélo : les résultats de la consultation

Cet automne, les Talençais ont été interrogés sur les 10 km d'aménagements cyclables expérimentaux déployés dans le cadre du plan d'urgence vélo. Retour sur les réponses à cette consultation inédite.

Suite à la mise en place en juin 2020 du plan d'urgence vélo visant à déployer **10 km d'aménagements cyclables expérimentaux**, une grande consultation citoyenne a été organisée auprès de tous les publics (piétons, automobilistes, cyclistes, etc.), résidents ou non des secteurs concernés.

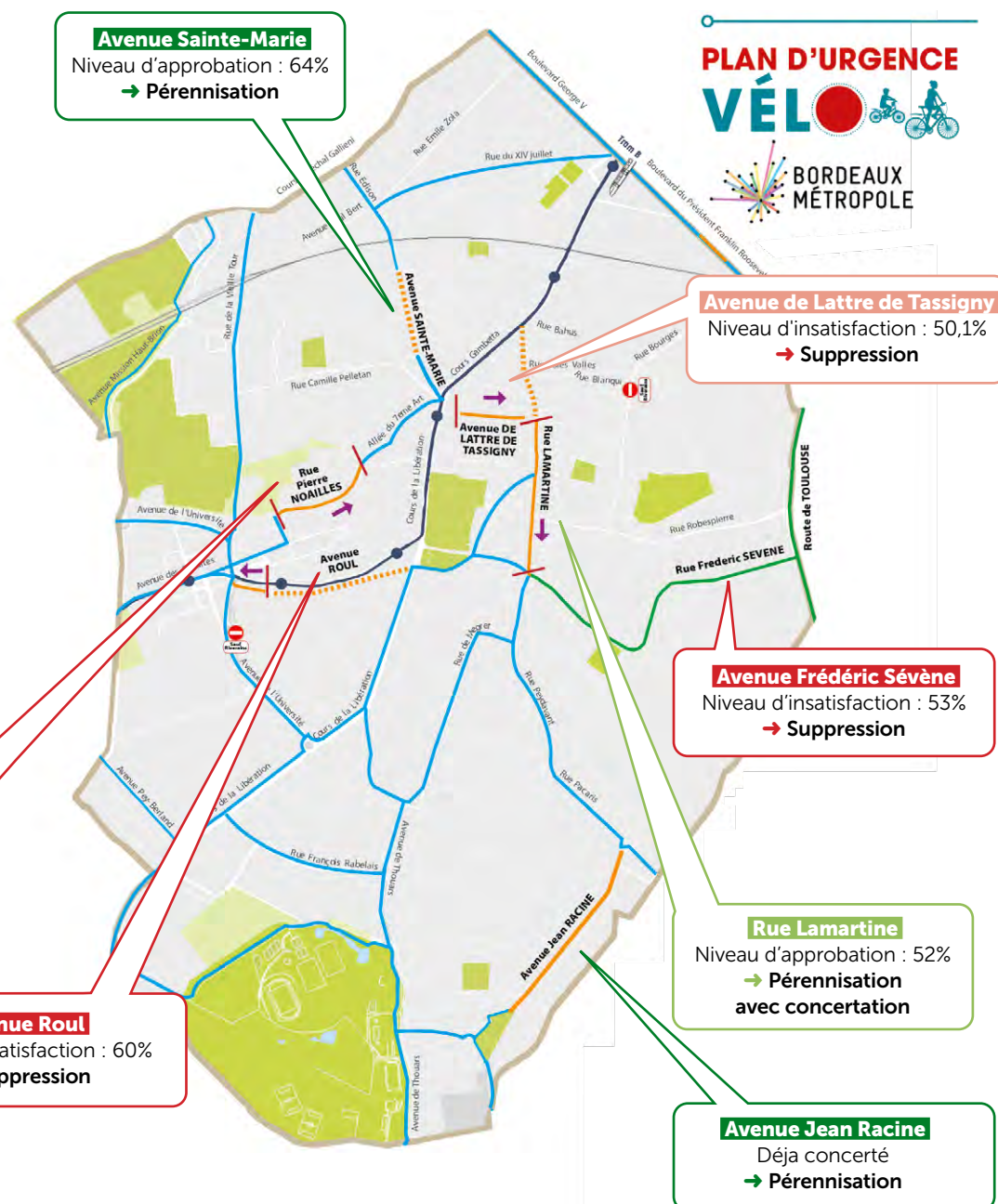
Talence est la seule ville à avoir effectué une **consultation citoyenne** pour décider des suites à donner à ces aménagements expérimentaux.

LES CHIFFRES

 **1 939** réponses

 **91%** comportent au moins un commentaire

 **90%** des répondants sont Talençais(es)



Bilan de la consultation

Comme la municipalité s'y était engagée, l'analyse quantitative et qualitative a permis de déterminer le devenir des aménagements provisoires mis en place à l'été dernier. La Ville va donc saisir Bordeaux Métropole pour les retirer ou les pérenniser. Sur les axes où un aménagement temporaire est supprimé, la Ville réfléchira à de nouvelles solutions permettant une cohabitation des modes transport. L'analyse des commentaires met en

avant le large consensus qui se dégage concernant le **nécessaire partage de la rue et le respect élémentaire du Code de la route par chacun**, quel que soit son mode de déplacement.

Au-delà de l'avenir de ces aménagements, les retours ont une nouvelle fois montré la nécessité de mettre en place des axes de circulation nord-sud et est-ouest sécurisés pour vélos et piétons. La Ville s'appuiera sur des études techniques

et une concertation avec habitants et usagers pour définir les solutions les plus adaptées. Ce sera prochainement le cas avec le schéma de circulation autour de la rue Lamartine, pour lequel plusieurs pistes d'amélioration seront prochainement mises à la concertation.

L'ensemble des résultats détaillés sont à retrouver sur le site internet de la Ville : www.talence.fr/deplacements/velo

2020

▼ VŒUX AUX FORCES VIVES

Rendez-vous devenu incontournable à Talence, les vœux aux forces vives ont encore rassemblé cette année un public très large. L'occasion de revenir sur une année riche en échanges et en projets avec un objectif commun, le bien-être de chacune et chacun à Talence. L'événement a été marqué par la remise de la médaille de la Ville à Maroussia Paré et Conchita Gabas, deux Talençaises qui font briller, chacune à leur façon, les couleurs de la Ville.



▼ UNE 3^e FLEUR POUR TALENCE

Après l'obtention de la 3^e fleur au label Villes et Villages Fleuris, six panneaux ont été installés aux entrées de la ville. Une source de fierté pour la municipalité, qui vient récompenser son engagement pour améliorer le cadre de vie des habitants. Talence, une ville attractive qui prend toujours plus en compte les enjeux écologiques et qui s'engage pour l'avenir.



▼ INAUGURATION DE LA BUTTE DE THOUARS

En plein cœur de Thouars a été inaugurée la butte de Thouars - Rosa Parks, nouveau jardin aménagé de 1,2 hectare. Un poumon vert supplémentaire dans notre ville, co-construit avec les habitants, qui vient enrichir la végétalisation du quartier, avec près de 90 arbres et 2000 arbustes plantés.



▼ CONCERT DU NOUVEL AN DES PROFESSEURS DE L'ECOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE ET DE DANSE DE TALENCE

Des extraits de "Casse-Noisette" de Tchaïkovski et un conte musical, pour les grands-parents, parents et enfants ont été présentés ainsi que de la musique traditionnelle irlandaise, tango, jazz, et opérette. Des démonstrations de valse sont venues compléter ce spectacle du Nouvel an.



▼ CÉRÉMONIE CITOYENNE

Le 15 février dernier, la municipalité a remis aux jeunes majeurs leur carte électorale et leur a donné un Livret du Citoyen, qui rappelle les droits et les devoirs du citoyen ainsi que les principes fondamentaux de la République. Un acte civique particulièrement symbolique qui marque l'entrée des jeunes dans la vie démocratique.



▼ PLAQUE HÉRITAGE POUR LE DÉCASTAR

En recevant la plaque Héritage de la Fédération Internationale d'Athlétisme, catégorie compétition, le Décastar s'est fait une place au patrimoine mondial de l'athlétisme. C'est la première épreuve française à obtenir cette distinction qui met à l'honneur des compétitions, lieux ou athlètes ayant marqué l'histoire de l'athlétisme.



▼ JOURNÉE DES SENIORS

La journée des seniors a fêté cette année ses 20 ans ! Un rendez-vous devenu incontournable à Talence, qui rassemble chaque année plus de 500 personnes. Un moment convivial, de partage et d'échanges.



▼ PREMIÈRE PIERRE DE LA MAISON DES NOUVELLES SOLIDARITÉS

Nombreux sont ceux qui ont assisté à la pose de la première pierre de la Maison des Nouvelles Solidarités, près du Dôme. Un lieu polyvalent et solidaire qui réunira six associations caritatives au cœur du quartier de Thouars. L'occasion de réaffirmer l'engagement de la Ville en matière de lutte contre l'isolement, de précarité économique et d'exclusion sociale.



▼ ÉLECTIONS MUNICIPALES

Le 1^{er} tour des élections municipales s'est déroulé le 15 mars dans un contexte particulier. Des mesures exceptionnelles ont été mises en place par la Ville pour assurer la sécurité sanitaire dans les bureaux de vote : mise à disposition de masques, gants et gel hydroalcoolique, distances de sécurité à respecter. Au soir du 1^{er} tour, la liste « Talence Ensemble » conduite par Emmanuel Sallaberry l'a emporté avec 53,05% des suffrages exprimés.



▼ MERCI !

L'année 2020 a évidemment été marquée par la crise sanitaire que nous connaissons tous et contre laquelle nous luttons encore aujourd'hui. La municipalité a joué un rôle essentiel d'accompagnement et de soutien, tout en assurant la continuité du service public. Un engagement fort pris par les agents de la Ville mais aussi par de nombreux bénévoles, associations et aidants. Tous ont veillé au maintien de cette chaîne de solidarité fondamentale. Un grand merci.



▼ ANIMATIONS ESTIVALES DE TALENCE ÉVÈNEMENTS

Cette année encore, Talence Événements a proposé tout l'été des animations diverses et variées : ateliers créatifs et jeux en plein air pour les enfants, soirées musicales dans le Parc Peixotto, cinés en plein air... Des animations gratuites et sans inscription, pour profiter de l'été en famille !



▼ OCTOBRE ROSE

Dans le cadre d'octobre rose, l'association Jeune & Rose a animé pendant deux jours des ateliers au Dôme, pour inviter les jeunes femmes à se faire dépister. Une belle association qui, avec un réseau national de jeunes bénévoles, sensibilise le grand public et les professionnels de santé aux problématiques rencontrées par les jeunes femmes atteintes du cancer du sein.



▼ L'ÉCLAIRAGE EXTÉRIEUR EN LED

D'ici 2021, tout l'éclairage extérieur de la Ville sera passé en LED. Une solution plus performante, plus économique, plus écologique. À terme, une réduction de 80% de la dépense énergétique et une économie de plus de 150 000€ par an sur les dépenses de la collectivité.



▼ FORUM DES ASSOCIATIONS

À l'occasion du 20^e anniversaire du Forum des Associations, près de 90 associations étaient présentes pour ce grand rendez-vous devenu une tradition à Talence. Vous avez été nombreux à venir découvrir, tout au long de la journée, la richesse et la diversité du tissu associatif talençais.



▼ ÉLECTION DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Photo de famille du nouveau Conseil municipal des enfants (CME) pour l'année 2020-2021 ! 20 jeunes de CM1 et CM2 (10 garçons et 10 filles), élus pour un mandat d'un an. Un mandat qui leur permet de plonger dans le grand bain démocratique et d'être force de propositions pour améliorer le quotidien des Talençais.



▼ LES 80 ANS DE L'APPEL DU 18 JUIN 1940

Un contexte particulier pour la commémoration du 80^e anniversaire de l'appel du 18 juin 1940. En comité réduit, mais accompagnée des associations d'anciens combattants et des autorités civiles et militaires, la municipalité a rendu hommage au général et à son message porteur d'espoir pour toutes les générations. Un message contre la barbarie et l'asservissement, pour la liberté, qui résonne encore plus fort en cette année De Gaulle.



▼ FESTIVAL DES COMMERÇANTS

Les associations de commerçants de la ville ont organisé la troisième édition du Festival des commerçants du 21 au 26 septembre 2020. Une belle occasion pour (re) découvrir la richesse de l'offre et la diversité des enseignes présentes sur la commune en bénéficiant d'offres promotionnelles inédites !



▼ HOMMAGE À SAMUEL PATY

L'assassinat de Samuel Paty, professeur d'histoire-géographie dans un collège à Conflans-Sainte-Honorine, a bouleversé et ému la France entière. Les Talençaises et les Talençais se sont rassemblés devant l'Hôtel de Ville pour lui rendre hommage et exprimer leur solidarité avec sa famille ainsi qu'avec tous les enseignants de France.



La Ville favorise l'entraide et la solidarité



Comme lors du premier confinement, la Ville de Talence a ouvert dès les premiers jours un espace de solidarités sur Facebook "Talence Entraide Coronavirus" pour réunir l'ensemble des propositions de services et d'entraide concernant la garde d'enfants, les courses à domicile, les appels aux personnes isolées, les échanges de produits de première nécessité, etc. Ce groupe a permis de

publier des demandes ou offres d'aides ponctuelles. Parallèlement, le service "Allo Talence" a collecté par téléphone et par mail toutes les propositions des Talençais.

Des affiches "Solidarité voisins" ont également été diffusées dans les immeubles de la Ville, pour permettre à chacun de s'inscrire et de proposer une aide bénévole.

LE CCAS EN PREMIÈRE LIGNE

Lutter contre l'isolement, prévenir les risques de contagion, rappeler les gestes sanitaires, être plus que jamais à l'écoute de la détresse et des accidents de la vie... l'équipe du Centre communal d'action sociale (CCAS) de Talence et l'espace seniors avec l'appui de quelques renforts, s'est mobilisée au service des Talençais. Avec une large amplitude horaire de 8h à 19h30 du lundi au vendredi, une réponse continue ainsi pu être apportée aux problèmes et détresse rencontrés par les agents sur le terrain.

Dans les deux résidences autonomie, tout a été mis en place pour que le quotidien des seniors soit le moins perturbé possible par le confinement. Les visites à domicile et les entretiens téléphoniques ont été mis en place afin de garder le contact avec les personnes les plus fragiles tandis que toutes les personnes âgées, en situation de handicap, fragiles ou isolées étaient contactées. Les équipes s'assuraient qu'elles n'avaient besoin de rien et leur proposaient éventuellement divers services comme le portage de repas ou de documents (livres, magazines, livres audios, CD) sélectionnés par la médiathèque en lien avec les auxiliaires de vie et les jeunes en service civique. Dès qu'une personne ne répondait pas à l'appel, une visite était immédiatement organisée à domicile pour s'assurer que tout allait bien de manière à ne laisser personne en grande détresse. Car l'essentiel de cette mobilisation était bien là : être à l'écoute, agir et réagir autant que de besoin.

Les services publics poursuivent leur mission

Mieux préparés, dès les premières annonces du second confinement, les services de la Ville se sont adaptés pour assurer la continuité du service public en toute sécurité.

Un tableau de fonctionnement des services mis à jour en temps réel sur le site internet de la Ville permet de visualiser rapidement le moyen de joindre le service demandé.

L'Hôtel de ville accueille le public aux jours et horaires habituels, du lundi au mercredi de 12h30 à 19h, le jeudi et le vendredi de 9h30 à 12h et de 13h à 16h30.

Le service Allo Talence renseigne et oriente les Talençais en assurant une permanence téléphonique.

L'espace Seniors, fermé, a mis à disposition une plateforme téléphonique. L'Espace Jeunesse est ouvert. Le service municipal emploi, si important pendant cette période compliquée, est ouvert sur rendez-vous.

L'ensemble des services, écoles, état civil, services techniques, environnement et jardins, voirie, entretien et Police municipale poursuivent leur mission de service public pendant la période de confinement.



Commerces : des dispositifs exceptionnels

Pour inciter les agents de la Ville à consommer local, 30% du montant de la carte de fin d'année de l'ensemble des agents de la ville et du CCAS est utilisable exclusivement dans les commerces talençais.

Près de 20 000€ de subventions exceptionnelles ont été votées pour les associations de commerçants talençaises, afin de relancer le commerce local. Le

commerçant pourra offrir à ses clients une carte cadeau d'une valeur de 10€, utilisable dans plus de 150 commerces talençais alors qu'elle ne lui en coûtera que 5€.

Le site internet de la Ville permet de visualiser la liste des commerces ouverts pendant le confinement ainsi que la liste de ceux qui pratiquent le Click and Collect (Voir en page 16).

Les équipements culturels à la manœuvre



OUVERTURE DES MÉDIATHÈQUES



Les équipes des médiathèques avaient rapidement réagi à l'annonce du reconfinement et organisé le service "La médiathèque à emporter" pour proposer aux usagers le retrait et le prêt de documents, ainsi que le portage dans les résidences en autonomie et à domicile pour les personnes

vulnérables.

Suite aux récentes annonces gouvernementales, les médiathèques Castagnéra et de Thouars peuvent désormais rouvrir au public, aux horaires habituels et dans le respect des règles sanitaires.

✦ Renseignements : portail.mediathèques.talence.fr - 05 56 84 78 90

ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE ET DE DANSE

Les professeurs de L'École Municipale de Musique et de Danse et l'équipe administrative sont à pied d'œuvre afin de garder le contact avec les 1 100 élèves de l'école.

Ce n'est évidemment pas chose aisée à mettre en pratique. Cependant, au moment

où nous écrivons ces lignes, des cours à distance sont proposés afin de permettre aux élèves qui le peuvent de dialoguer à distance avec leurs enseignants.

Un contact étroit est établi avec les élèves afin d'évaluer les besoins et les soucis rencontrés par tous.

✦ Renseignements au 05 56 84 78 50 musique-danse@talence.fr



ATELIERS DU FORUM EN RETROUVAILLES VIRTUELLES

Pour permettre aux enfants et aux adultes qui fréquentent les Ateliers du Forum de continuer à pratiquer et de rester en contact, un suivi des élèves par visioconférence est en place, aux mêmes horaires, avec quelques aménagements, notamment sur

l'accueil "pratiques individuelles" du jeudi pour adultes.

Les plus petits (de 3 à 5 ans) se voient proposer des petits exercices ludiques qu'ils reçoivent par courrier postal.

Le cours du mercredi des 9/11 ans est

proposé en visioconférence le mercredi de 14h30 à 15h30.

Le public peut suivre les propositions de l'animation "Les Démélis mélés de l'art" sur la page Facebook de Sandrine Duclos.

✦ Renseignements au 05 57 12 29 00 leforum@talence.fr

SERVICE CULTUREL

Les médiatrices culturelle et scientifique se sont adaptées pour apporter l'art et "La science infuse" dans les écoles de la circonscription académique. Un important travail d'ajustement et de préparation a été nécessaire pour permettre aux élèves d'être au plus près de la pratique artistique et scientifique. C'est maintenant chose faite et des visites régulières ont lieu dans les écoles. (voir détail en page 19).

D'autre part, comme pendant le premier confinement, la programmation poursuit et renforce ses contacts avec les artistes, les diffuseurs de spectacle vivant et les partenaires institutionnels afin de faire face aux reports de spectacles.

La prochaine newsletter culture précisera les modalités de report ou de remboursement.

✦ Renseignements au 05 57 12 29 00 ou culture@talence.fr



Anim&Vous depuis chez vous

Ce nouveau confinement rend plus difficile la pratique d'une activité sportive, notamment pour les cours collectifs. C'est pourquoi la Ville a décidé de mettre en place des séances de sport en visio, gratuites et en libre accès, sur le modèle des cours collectifs d'Anim&Vous, en soutenant les associations locales.

Pour suivre ce cours en direct ou en différé, deux options: se connecter sur le site ou sur la page Facebook de la Ville de Talence. L'occasion de pratiquer une activité physique tout en gardant du lien social.



Dessine-moi Noël

L'année 2020 a été particulièrement éprouvante pour les seniors et les personnes isolées. Pour faire vivre la solidarité entre les générations, la Ville de Talence a mis en place l'opération "Dessine-moi Noël", un dessin pour créer du lien.

Jusqu'au 17 décembre, vous pouvez envoyer vos dessins ainsi que ceux de vos enfants, en format A4 maximum, à communication@talence.fr. Vous pouvez aussi les déposer dans la boîte aux lettres de l'Hôtel de Ville ou du Dôme.



Les dessins réalisés seront distribués par la Ville aux seniors et personnes isolées juste avant Noël. À vos crayons !

✦ Renseignements : www.talence.fr/dessine-moi-noel/

La Ville aux côtés du commerce local

Noël sera une fête à Talence et pour cela la Ville se mobilise aux côtés de ses commerçants pour permettre aux Talençais de réaliser leurs achats de fêtes de fin d'année dans les commerces locaux.



Le service développement économique a mis en place un grand nombre d'innovations afin de soutenir le commerce local et attirer les consommateurs.

Le kit de Noël et le concours "vitrines de Noël"

Fin novembre, afin d'offrir aux commerces talençais un habillage aux couleurs de la fête et des illuminations de Noël, les associations de commerçants de la ville se sont mobilisées pour offrir un kit de Noël à leurs prochains adhérents.

Il est composé de deux sapins et deux cache-pots rouges, voire d'un tapis rouge et d'une banderole "Joyeuses fêtes".

Le Click and Collect (cliqué-retiré)

C'est la solution idéale : le consommateur choisit son produit sur le site internet de son commerçant et le récupère dans un créneau proposé par ce dernier. La liste complète des commerces autorisés à accueillir le public ainsi que ceux pratiquant le "Click and Collect" est publiée sur le site internet de la Ville.

La "Carte commerces Talence"

Talence lancera la carte "commerces Talence" en février, en partenariat avec VISA & Natixis. Elle permettra aux 150 commerçants adhérents d'une des associations de commerçants (Cœur de Talence, Barrière Saint-Genès, Commerçant de la barrière Bordeaux-Talence, Commerçants de Thouars) de remettre des bons d'achat de 10 euros à leurs clients.

Les petits ruisseaux font les grandes rivières

Des mesures de soutien existent, notamment une subvention aux associations de commerçants de 50 euros pour compenser la facture Covid. Un chèque de 30 euros est attribué par le COS de la Ville à tous les agents territoriaux pour faire leurs achats auprès des commerces talençais indépendants (30 000 euros réinjectés localement).



UN MODÈLE ÉCONOMIQUE RÉINVENTÉ

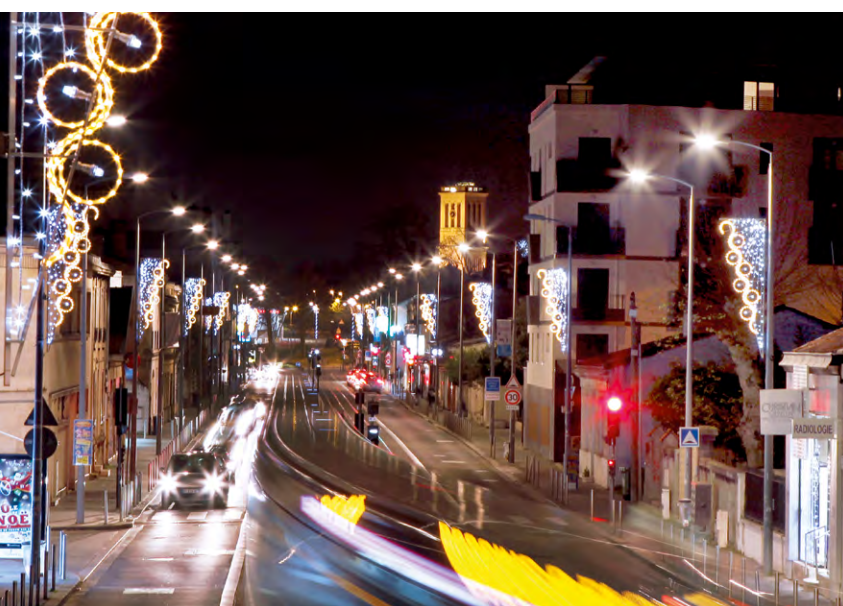
Des commerçants proposent des solutions originales : Les Pipelettes donnent à leurs clients des rendez-vous en ligne pour présenter leurs modèles de vêtements. Le restaurant Twist'n'Crêpes propose des recettes de cocktail sur sa page Facebook avec des ingrédients à acheter auprès de commerçants talençais.

Une application réunira nos acteurs économiques afin qu'ils consomment leurs produits et services entre eux.

Afin de soutenir le tissu économique local, le Groupement des Entrepreneurs Talençais (GET), en partenariat avec la Ville de Talence, lance le **concours consom'actons** jusqu'au 30 janvier 2021 pour favoriser et récompenser la consommation locale. Le principe : les clients qui auront cumulé le plus de preuves d'achat chez les commerçants Talençais en décembre pourront remporter cinq cartes cadeaux de 10 euros. Les gagnants seront désignés par un jury.

Toujours pour soutenir les acteurs économiques, le GET (Groupement d'Entreprises talençais) organise chaque mois un repas en visio-conférence entre entrepreneurs adhérents qui achètent leur repas auprès d'une trentaine de restaurateurs talençais.

service développement économique - 05 56 84 36 80
dev-eco@talence.fr



Talence en lumières, une féerie dans la ville

Les fêtes de fin d'année ne seront pas moroses. La ville de Talence et l'association Talence Événements ont souhaité mettre des étoiles dans les yeux des petits et des grands !



combinaisons architecturales, rouages d'engrenages, illustreront des tableaux empreints de modernité et de poésie.

Bien connu des usagers du parc Peixotto, le grand portail du cours de la Libération s'illuminera, traçant **"Une porte des lumières"**, à l'architecture imposante et élégante, invitation à découvrir la magie nocturne du parc.

Le magnifique château Peixotto s'habillera de **"Graffitis éphémères"**. Avec dynamisme et panache, la façade du XVIII^e siècle s'illuminera de créations graphiques volumétriques et musicales. D'étranges jeux d'ombres et de lumières envelopperont le château d'une atmosphère avant-gardiste et merveilleuse.

Le jardin botanique du parc se transformera sous la baguette magique du Maestro ! Dans **"Le royaume enchanté"**, le spectateur entendra les oiseaux chanter, les insectes voler, les feuilles frissonner au gré de rafales de vent éphémères. Les arbres se vêtiront de textures colorées, les buis s'illumineront de cônes éclatants, la passerelle scintillera de fils de lumière.

Pendant trois soirées, du vendredi 18 au dimanche 20 décembre, à la tombée de la nuit, David Proteau, directeur artistique de Ruggieri, fera vivre aux habitants une expérience immersive exceptionnelle. Six ambiances féeriques mettront en valeur le patrimoine de la Ville.

UN PARCOURS LUMINEUX

Dans **"Le jardin des délices"**, féérique et multicolore, aux sonorités de boîte à musique, des guirlandes champêtres multicolores illumineront avec

gourmandise le square Pineau du centre-ville.

Plus loin, l'installation visuelle **"Le bal des étoiles"** offrira des moments de songes éblouissants. Depuis la terrasse du Forum des Arts & de la Culture, la lumière transpercera l'enveloppe métallique du bâtiment, laissant s'échapper des envolées d'étoiles.

À l'Église Notre-Dame, le spectateur sera plongé dans un ensemble d'univers oniriques et fantastiques, mêlé de musique et de projections. **"Des chimères colorées"**, jeux de textures, mouvements,

Drôle de Noël fait son marché virtuel

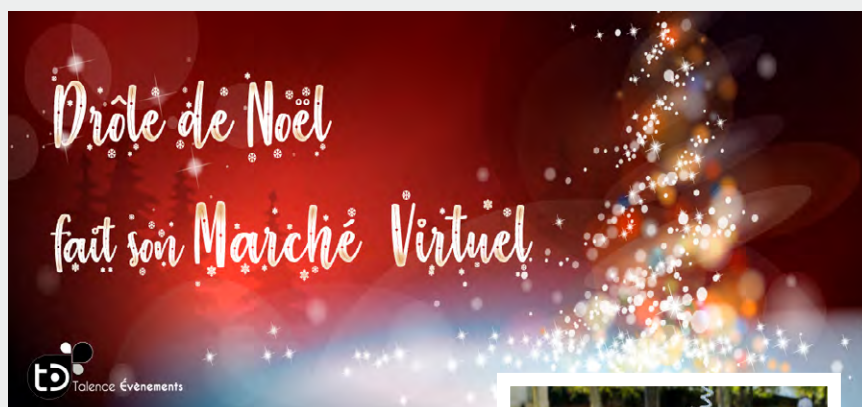
Talence Événements donne rendez-vous au public jusqu'au 24 décembre pour un marché de Noël virtuel exceptionnel à suivre sur Facebook.

Le marché virtuel Drôle de Noël a ouvert ses portes le 27 novembre dernier. Un grand nombre de créatrices et de créateurs ont répondu présents.

C'est un acte solidaire que Talence Événements exprime en offrant une fenêtre gratuite à ses fidèles artisans et créateurs. Plus que jamais, ces derniers ont besoin de commandes pour exister et être reconnus.

L'internaute aura accès à près d'une cinquantaine de propositions de créateurs régionaux, dont le travail est avant tout axé sur la création durable et écologique : création textiles, décoration, arts de la table, peinture, créateurs de goût... Ces derniers rivalisent de professionnalisme et d'originalité pour permettre aux Talençais de réaliser leurs cadeaux de fêtes de fin d'année.

✦ Suivez la page Facebook *Drôle de Noël fait son marché virtuel* jusqu'au jeudi 24 décembre



La boîte aux lettres du Père Noël est installée dans le parc Peixotto jusqu'au 15 décembre, venez vite déposer votre liste !



Exposition "Dans la maison..."

En décembre, le Forum des Arts & de la Culture donne carte blanche au Talençais Thomas Darriet. Jusqu'au 16 janvier, l'artiste présentera un inventaire du quotidien, dessiné, univers proche de celui de Georges Perec.

En raison des règles de confinement actuelles, et en attente d'une réouverture de l'espace Forum, une partie de l'exposition sera visible dans les vitrines du Forum.

DE L'ENCRE, DES PAPIERS, DES FILS DE COUTURE...

L'exposition "Dans la maison de Pierre et Marie", réalisée entre 2018 et 2020, présente le récit, fictif et fragmentaire de la vie de Pierre, Marie et de leurs enfants, à travers des objets et des intérieurs dessinés.

Les dessins sont réalisés à l'encre de chine et à la plume sur de vieux papiers assemblés à la machine à coudre. La scénographie s'appuie sur certains procédés utilisés par l'écrivain Georges Perec. Les personnages

et leurs actions n'existent que par la description des lieux qu'ils habitent et des objets qu'ils possèdent.

Le dessin, habituellement de petit format, art du carnet et de l'intime, est ici traité de façon monumentale. Le projet "Ce qu'il nous restera", inventaire des renoncements aux voyages de Pierre et Marie afin de préserver les milieux naturels, est présenté pour la première fois au Forum des Arts & de la Culture.

Thomas Darriet questionne les relations que l'humain entretient avec les objets. Selon lui, les maisons sont encombrées d'objets déchargés de valeurs d'usage mais chargés de valeurs mémorielles. La possession et l'accumulation d'objets sont-elles encore opportunes aujourd'hui au regard de l'urgence climatique et de la gestion mondiale des déchets ?

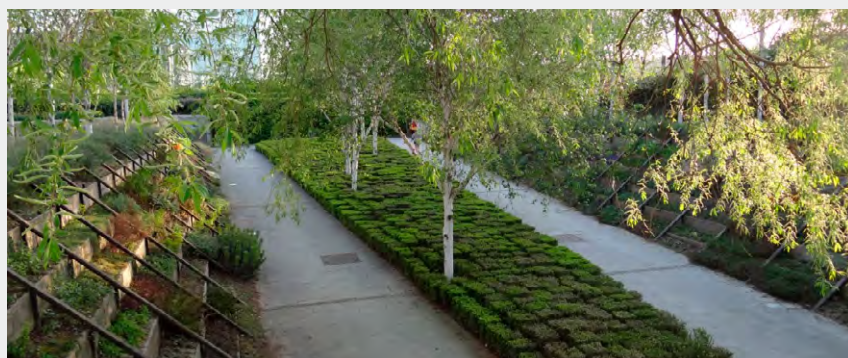


Grâce à ses carnets de voyage, tout au long d'un voyage intérieur, Thomas Darriet emmène les visiteurs dans son monde génial et lumineux.

✦ Forum des Arts & de la Culture
Tél 05 57 12 29 00 - leforum@talence.fr
www.talence.fr

Médiarchi : le paysagisme

Caroline Mazel, architecte, maître de conférences présente une conférence Médiarchi : "Les grands noms du paysagisme contemporain", le 26 janvier.



LES GRANDS NOMS DU PAYSAGISME CONTEMPORAIN

Cette conférence est l'occasion de revenir sur une profession encore souvent apparentée uniquement à l'embellissement de l'architecture. Le public découvrira les pionniers du paysagisme contemporain français qui ont œuvré au moment de la reconstruction, avant de présenter ceux qui font aujourd'hui l'actualité, confrontés à des enjeux sociétaux et écologiques.

De grands noms tels que Gilles Clément, Alexandre Chemetoff, Michel Corajoud, Michel Desvigne ou encore Pascal Cribier seront évoqués

à travers des réalisations plus ou moins emblématiques, d'échelles et de natures différentes.

Mardi 26 janvier à 20h30 au Dôme.

En raison des règles de confinement actuelles, la conférence du 8 décembre sur les cités jardins sera reportée au printemps 2021.

Tarif 5 euros - Durée 1h30
Places limitées
Billetterie en ligne www.talence.fr

✦ Renseignements :
Forum des Arts & de la Culture
05 57 12 29 00 - leforum@talence.fr

Exposition amPLitude

LASSO est une association talençaise qui regroupe environ 70 passionnés de la création plastique et des arts visuels. Le travail en atelier permet la rencontre, les échanges et de faire naître des projets d'exposition où chacun présente son travail dans la recherche d'une cohérence collective. En septembre 2020, l'exposition "Une Robinsonnade" présentait à l'espace Saint-Rémi de Bordeaux, un ensemble autour du mythe du héros de Daniel Defoe et de ses prolongements dans la période actuelle...

En janvier 2021, le Forum des Arts & de la Culture accueillera "amPLitude", une exposition consacrée au PLI et à sa présence dans l'art, la nature, la matière, le corps humain etc...Un large éventail que les artistes de LASSO déploieront avec passion.

Du 26 janvier au 20 février 2021 - Vernissage 26 janvier 2021 à 18h30.

✦ Forum des Arts & de la Culture
05 57 12 29 00



Les expos "Arts & Sciences" s'invitent dans les classes

Des parcours de médiation culturelle en lien avec l'Éducation Nationale sont organisés par le service culturel pour les élèves talençais.

LA MÉDIATION CULTURELLE CONTINUE DANS LES ÉCOLES

Les écoles ne pouvant plus se rendre au Forum des Arts & de la Culture, ce sont désormais les médiatrices Céline Chevrier (pour la médiation artistique) et Agathe Daymand (pour la médiation scientifique) qui prennent leurs bâtons de pèlerin et vont expliquer l'art et la science dans les écoles. Pour le service culturel, il était important de poursuivre cette action.



PARCOURS FORUM AUTOUR DE L'EXPOSITION "ARBRES, RÉSONANCES..."

Le parcours Forum, sur la thématique des arbres, concerne une dizaine de classes, depuis la moyenne section jusqu'au cours préparatoire. Les écoles talençaises concernées sont : Joliot Curie, Albert Camus, Jean Jaurès, Maurice Ravel, Saint-Exupéry et Jules Michelet.

Les artistes ont accepté de prêter leurs créations, notamment un "arbrasson" de José Le Piez, un arbre métallique de Fanny Garrigue, des dessins de Mathieu Siam ainsi qu'un dessin du sequoia, arbre remarquable de Talence par Michel Wiedeman.

LE PARCOURS SCIENTIFIQUE "VIE D'ARBRE" RÉADAPTÉ

Parallèlement, une médiation est réalisée dans les écoles sur le parcours scientifique "Vie d'arbre". À destination des classes maternelles de la circonscription, le parcours permet aux enfants de découvrir les arbres grâce à des expériences sensorielles. Agathe Daymand a dû revoir la scénographie du parcours et constituer de nouvelles mallettes pédagogiques remplies de trésors scientifiques dont des albums Jeunesse sélectionnés avec soin en concertation avec les médiathèques. Seize classes maternelles seront concernées d'ici le 11 décembre.

Le parcours Forum "Arts et Sciences" donne lieu chaque année à une exposition restitution des travaux des élèves qui se déroulera du 1^{er} juin au 26 juin au Forum des Arts & de la Culture.

✦ Renseignements : Service culturel - Tél 05 57 12 29 00
culture@talence.fr - www.talence.fr

La musique se partage avec Rock & Chanson

Si les locaux de Rock & Chanson sont actuellement fermés au public, les concerts reportés et les studios de répétition silencieux, d'autres projets continuent de résonner dans et hors des murs !

L'école de musique assure tous ses cours en visio-conférence : en jogging ou en smoking, les élèves poursuivent un parcours musical personnalisé autour des musiques actuelles (rock, reggae, pop, électro...). La musique assistée par ordinateur vient compléter l'offre pédagogique et les élèves préparent leur concert à distance sur la chaîne YouTube de l'association, le 18 décembre à 20h ! Les actions de médiation dans les établissements scolaires se poursuivent grâce à la complicité des équipes éducatives. Au lycée de Gascogne de Talence, une classe d'élèves apprentis serveurs et cuisiniers s'est lancée avec l'artiste Michaël Martin dans la création de morceaux élaborés à partir des sons de cuisine et du service. Les élèves partagent leurs créations grâce à la mise en place d'un fil de partage numérique.

Avec l'Institut Don Bosco, Rock et Chanson a imaginé le projet "La Rapsodière" afin d'accompagner plusieurs mineurs isolés dans leur projet de création musicale autour du Rap. Le projet prend vie à travers discussions et échanges sur les réseaux sociaux.

Enfin, avec le service culturel de la Ville et le Centre social et culturel Mix Cité, Rock et Chanson prépare secrètement le Carnaval, le Festival En plein Arts et de jolies surprises pour le projet "En bas si j'y suis" dans le quartier de Thouars.

De quoi continuer à ravir nos sens et notre curiosité.

✦ Rens. : www.rocketchanson.com
De vive voix les lundis et vendredis de
10h à 18h au 05 57 35 32 32



JUSQU'AU JEUDI 24 DÉCEMBRE

Drôle de Noël fait son marché virtuel

Info : Talence Événements
05 56 84 78 82

JUSQU'AU SAMEDI 16 JANVIER

Exposition "Dans la maison..." par Thomas Darriet

Forum des Arts & de la Culture
Info : 05 57 12 29 00 leforum@talence.fr

MARDI 8 DÉCEMBRE À 19H30

"Les mardis à la cool" - Concert Obsimo

L'Antirouille
Réservations : www.rocketchanson.com

L'agenda culturel du mois de janvier est soumis à des modifications ou annulations de programmations inhérentes au contexte sanitaire. Les informations seront actualisées au fur et à mesure sur le site internet et les réseaux sociaux de la Ville.

JANVIER 2021

MARDI 5 JANVIER À 18H15

La dictée du trimestre

Médiathèque Castagnéra
Inscriptions : 05 56 84 78 90
mediatheque@talence.fr

JEUDI 7 JANVIER DE 14H À 16H30

Atelier vitalité

"Un chez moi adapté, un chez moi adopté"

Château Margaut
Inscriptions : Espace Seniors 05 56 84 78 02

MARDI 12 JANVIER À 18H15

Atelier d'écriture avec Anne Caumes

Médiathèque Castagnéra
Inscriptions : 05 56 84 78 90
mediatheque@talence.fr

JEUDI 14 JANVIER À 19H30

Conférence "Cycle de l'art contemporain face à l'Histoire"

"Joies de la viande de Frans Snyders à Carolee Schneemann"

Forum des Arts & de la Culture
Inscriptions : 05 57 12 29 00 leforum@talence.fr

VENDREDI 15 JANVIER

Conférence "Bourg sur Gironde"

Espace François Mauriac
Inscriptions : Espace Seniors 05 56 84 78 02

SAMEDI 16 JANV. DE 10H À 12H

Atelier au naturel avec la cire d'abeille de Talence pour la fabrication de Wax

Adressé aux surfeurs - Adultes 6 personnes max
Inscriptions : 05 56 84 34 66 mdd@talence.fr

SAMEDI 16 JANV. DE 10H À 12H

Atelier compostage

10 personnes max
Réservé adhérents du jardin partagé
au Jardin partagé de Raba
Inscriptions : g.vacher@talence.fr

SAMEDI 16 JANV. DE 14H30 À 17H

Stage sophrologie

Espace Mozart (ou visio)

Inscriptions : Talence Événements
05 56 84 78 82 larsen33400@gmail.com

SAMEDI 16 JANVIER À 16H

Animation "Les Démélis-Mélos de l'art" "Vous prendrez bien un peu de dessert ?"

Forum des Arts & de la Culture
Inscriptions : 05 57 12 29 00 leforum@talence.fr



DU MARDI 26 JANVIER AU SAMEDI 20 FÉVRIER

Exposition "amPLitude"

Ateliers de LASSSO
Forum des Arts & de la Culture
Info : 05 57 12 29 00 leforum@talence.fr

MERCREDI 20 JANVIER. DE 14H À 16H30

Fabrication de mobile en jonc naturel

Animé par Adrien Claret artiste architecte
Inscriptions mdd@talence.fr 05 56 84 34 66

VENDREDI 22 JANVIER À 18H15

Conférence musicale "Le Blues"

Partenariat Rock et Chanson

Médiathèque Castagnéra
Inscriptions : 05 56 84 78 90
mediatheque@talence.fr

SAMEDI 23 JANVIER DE 14H30 À 16H

Projection du documentaire Slow Food de Mélanie Dalsace

Adultes 40 personnes max
Médiathèque Castagnéra
Inscriptions : Maison du développement durable
05 56 84 34 66 mdd@talence.fr

SAMEDI 23 ET DIMANCHE 24 JANV. 23 JANV. 9H/18H - 24 JANV. 9H/12H

Super braderie de l'Association Familiale

Espace Mozart
Info : 05 56 37 69 90

SAMEDI 23 JANVIER À 15H

Atelier création - récupération

Médiathèque Castagnéra
Inscriptions : 05 56 84 78 90
mediatheque@talence.fr



SAMEDI 23 JANV. À 16H ET 19H

Concert des profs

Agora du Haut-Carré

Inscriptions : École Municipale de Musique et de Danse - 05 56 84 78 50

MARDI 26 JANVIER À 20H30

Conférence Médiarchi - "Les grands noms du paysagisme contemporain"

Forum des Arts & de la Culture
Inscriptions : 05 57 12 29 00 leforum@talence.fr

MARDI 26 JANVIER

Sortie appliquée à la conférence "Bourg sur Gironde"

Inscriptions : Espace Seniors 05 56 84 78 02

MERCREDI 27 JANVIER À PARTIR DE 14H

Permanence Info énergie avec le CREAQ

Sur rendez-vous : Maison du développement durable
05 56 84 34 66 mdd@talence.fr

MERCREDI 27 JANVIER À 14H

Rencontre musicale avec les professeurs de l'EMMD "Les cuivres"

Inscriptions : château Margaut 05 56 84 78 50
musique-danse@talence.fr

JEUDI 28 JANVIER À 18H30

Conférence "Les grandes questions de société"

Forum des Arts & de la Culture
Inscriptions : Service développement économique
05 56 84 36 80 dev.eco@talence.fr

VENDREDI 29 JANVIER À 19H

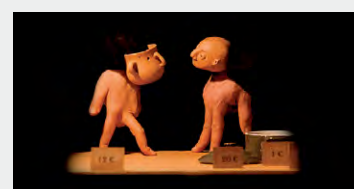
"La nuit de l'EMMD - Nuit des conservatoires"

Château Margaut
Inscriptions : École Municipale de Musique et de Danse - 05 56 84 78 50

SAMEDI 30 JANVIER DE 10H À 12H

Atelier de sensibilisation à la nature, au recyclage, à la création, à la gravure/herbier encré - Avec Maude Langlois, artiste graveur

Inscriptions : Maison du développement durable
05 56 84 34 66 mdd@talence.fr



MARDI 2 FÉVRIER À 19H30

Théâtre de marionnettes et d'objets

"A Mano" - Compagnie El Patio Teatro

Billetterie www.talence.fr
Le Dôme
Inscriptions : 05 57 12 29 00
culture@talence.fr

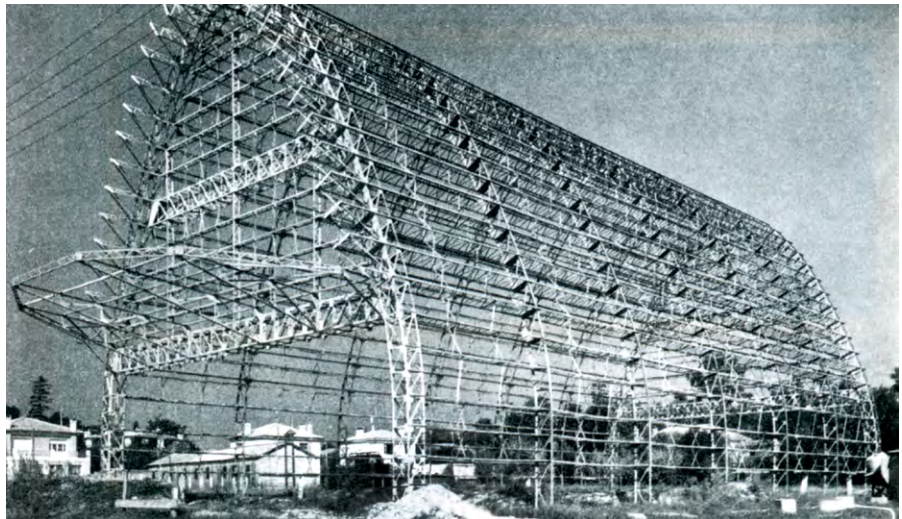
La chapelle de la Sainte Famille, l'histoire d'une construction solidaire

Cette chapelle emblématique du quartier sud de Talence a été construite après-guerre, il y a plus de 50 ans. Au-delà de son architecture atypique, c'est aussi l'aventure de sa construction qui dénote.

Son histoire débute dans les années cinquante, une période de reconstruction après la guerre. Le quartier de Thouars n'était alors qu'une campagne, les rues des chemins (elles en ont parfois conservé l'intitulé) et le quartier très peu habité. Aucune église ne le desservait et la plus proche, Notre-Dame, était peu accessible pour ses habitants.



Dès 1946, une chapelle provisoire fut donc installée chemin de Thouars : la chapelle de la Sainte Famille. C'était alors une simple baraque en bois d'origine militaire. Très vite, cela ne suffit plus à accueillir les paroissiens des quartiers Mauchamp et Mégret qui s'étoffaient de nouveaux lotissements. En 1953, le Père Nicolas Matt eut l'idée de lancer un projet de construction associant les habitants du quartier. Il a été le rassembleur d'une communauté de bâtisseurs qui a construit la chapelle pierre après pierre. En suivant la messe dominicale et pendant leurs jours de repos, les hommes se munissaient de leurs pelles, pioches et truelles pour



avancer le chantier. Les femmes, elles, fournissaient le casse-croûte. Et le prêtre orchestrait le tout avec panache dans son bleu de travail ! L'achat du matériel a été intégralement financé par la générosité des volontaires, les kermesses et autres tombolas (dont une mémorable avec pour gros lot une maison construite là encore par la communauté).

Et lorsqu'il fallut faire intervenir des entreprises, c'est toujours la caisse alimentée par les paroissiens qui permit de régler les factures. En 1959, la chapelle actuelle de la rue Charles Gounod fut inaugurée après six ans de travaux.

La beauté de cette chapelle est donc double : architecturalement avec son toit arrondi pensé par l'architecte Henri Bressagnet et symboliquement car elle est l'emblème de la formidable entraide qui l'a vue naître.

Aujourd'hui, dans la continuité de cet esprit participatif, ce sont les habitants du quartier qui la nettoient et la fleurissent et les animateurs de la catéchèse et de l'aumônerie qui ont eux-mêmes orchestré la rénovation des salles de réunion attenantes.

✦ 10 Rue Charles Gounod - 05 56 80 39 30

Joseph Pérez n'est plus

Né en 1931 dans une petite commune de l'Ariège, Joseph Pérez nous a quittés en octobre dernier.

Avec lui, ancien élève puis enseignant à l'ENS de Saint-Cloud, agrégé d'espagnol, ancien directeur de la Casa de Velázquez et professeur émérite de civilisation de l'Espagne à l'université Bordeaux III dont il fut également le Président, notre région perd l'un des plus éminents Universitaires et spécialistes de l'histoire espagnole hispano-américaine. Récompensé par deux fois par l'Académie Française, récipiendaire du prix Prince des Asturies qui lui fut remis par le Roi d'Espagne en personne,

il parcourut sans cesse le monde de colloques en colloques pour y dispenser son savoir.

Beaucoup, parmi les plus grands historiens hispanistes actuels, reconnaissent sans peine lui devoir beaucoup. Outre son savoir, son sens aigu de la pédagogie était particulièrement apprécié de tous.

Ce Talençais de cœur créa à la demande du Maire d'alors, Gérard Castagnéra, le Comité de Jumelage avec la mairie



d'Alcalá de Henares. Ce dernier connaissait les fortes relations de Joseph Pérez avec le monde culturel et universitaire espagnol. Les échanges qui en sont nés s'avèrent (et demeurent) particulièrement fructueux et son souvenir accompagnera le comité dans toutes ses actions futures.

CONCOURS PHOTO : À VOS VOTES !

Il y a quelques mois, la Ville lançait sa 4^e édition du concours photo, édition perturbée par le premier confinement. Vous avez été 92 à nous envoyer vos plus beaux clichés de « lumières talençaises ». En novembre dernier, un jury s'est réuni pour effectuer une première sélection et choisir 22 photos parmi les 221 proposées. Vous pouvez dès à présent retrouver ces clichés sur les grilles du parc Peixotto.

Il vous appartient désormais de les partager et de voter pour votre photo préférée jusqu'au 14 février prochain.

Pour cela, rendez-vous :

- sur le site internet de la Ville sur la page dédiée talance.fr/concours-photo/
- sur le Facebook Ville de Talence facebook.com/villedetalence
- à l'accueil de l'Hôtel de Ville

Pour rappel, un seul vote par personne est autorisé, via l'une de ces trois plateformes.

✦ www.talance.fr/concours-photo



LES RÉSERVES À SAPINS REVIENNENT



Comme chaque année, la Ville installe six points de collecte pour récupérer vos sapins de Noël. En proposant cette solution de collecte dans toute la ville, le service voirie souhaite non seulement faciliter la vie de ses habitants, mais aussi et surtout valoriser intelligemment ces déchets verts.

Car, une fois débarrassés de leurs boules et guirlandes, les sapins de Noël peuvent servir de matière de base pour la production d'un excellent compost.

Pour les déposer, rendez-vous entre le lundi 28 décembre et le dimanche 17 janvier aux emplacements suivants :

- Place Peylanne
- Place Albert Thomas
- Avenue de l'Université – Angle J. Guesde
- Stade nautique Henri Deschamps
- Espace vert proche de l'église Notre-Dame
- Square Maran, rue de la République

✦ www.talance.fr/recycler-vos-sapins/

VOS ÉLUS DE QUARTIER VOUS REÇOIVENT

SECTEUR 1 Haut-Brion, Médoquine

Jean-Jacques Bonnin

Salle Mozart

Mardi 15 décembre de 17h à 19h

Salle Haut-Brion

Jeudi 14 janvier de 17h à 19h

SECTEUR 2 Emile Zola, La Taillade,

Saint-Genès

Isabelle Balligand

Maison de quartier La Baraque

Samedi 9 janvier de 10h à 12h

SECTEUR 3 Poste-Mairie

Guillaume Hanotin

Salle Joliot Curie (ancienne salle de restauration)

Jeudi 10 décembre de 18h à 20h

Lundi 4 janvier de 18h à 20h

SECTEUR 4 Caudérès, Fauvette

Dominique Iriart

Salle Cauderès

Mercredi 9 décembre de 17h30 à 19h30

Salle Robespierre

Mercredi 13 janvier de 17h30 à 19h30

SECTEUR 5 Le Lycée

Jean-François Larose

Château Margaut

Vendredi 18 décembre de 18h à 20h

Vendredi 29 janvier de 17h30 à 19h30

SECTEUR 6 Peylanne, Plume la Poule

Christian Pene

Salle Jean Bouin Club House

Mercredi 9 décembre de 18h à 20h

Jeudi 14 janvier de 18h à 20h

SECTEUR 7 Compostelle, Le Bijou

Hélène Micoine

CREPS salle B

Jeudi 10 décembre de 17h à 19h

CREPS Salle Dupuy

Lundi 25 janvier de 17h à 19h

SECTEUR 8 Raba, Thouars

Stéphane Delgado

Le Dôme bureau 2

Mardi 8 décembre de 17h à 19h

Lundi 4 janvier de 17h à 19h

LES ÉLUS DU GROUPE MAJORITAIRE

Une opposition qui s'oppose... évidemment

Jamais à court d'idées pour créer inutilement la polémique, l'opposition a tenté un coup politique à l'occasion de l'adoption du règlement intérieur du Conseil municipal. Les Talençais(e)s, pris(e)s à témoins lors de ce débat lunaire de 45 minutes, ont pu observer que l'opposition n'était pas avare en confusions et indécidatesses, notamment vis-à-vis des services de la Ville, présentés comme à la disposition de la majorité. Qu'il soit rappelé ici que les services municipaux sont, au contraire, au service des Talençaises et des Talençais. Nous profitons de cette tribune pour leur rendre hommage pour leur travail et leur investissement lors de la crise sanitaire. Agents de la Mairie ou du CCAS, ils ont tout au long de l'année été en tous points disponibles, réactifs, professionnels et exemplaires, incarnant tout ce que la notion de Service public a de plus noble.

De quoi parle-t-on ?

Le règlement intérieur constitue la « règle du jeu » interne chaque Conseil municipal. Comme le souligne l'Association des Maires de France, il « doit porter sur des mesures concernant le fonctionnement du Conseil municipal ou qui ont pour objet de préciser les modalités et les détails de ce fonctionnement ».

Si certaines dispositions doivent impérativement y figurer, d'autres, facultatives, sont laissées à l'appréciation du Conseil municipal.

Par exemple, alors que le règlement peut prévoir la limitation des temps de parole, notre majorité a fait le choix de ne pas appliquer cette règle pour ne pas brider l'expression démocratique.

Au cours des séances du Conseil municipal, lors des commissions et groupes de travail, dans les tribunes intégrées au Talence Cité Mag ou sur le site internet de la Ville, le débat à Talence est libre. L'opposition peut donc exprimer librement ses désaccords et faire œuvre de proposition, comme lors de la préparation du règlement. Il est important de préciser que chaque liste a été associée à sa rédaction et une large part des propositions a été reprise, toutes les explications juridiques ont été apportées sur les points n'ayant pu être retenus.

Malgré cela, l'opposition a préféré se draper dans des effets de manche, faisant des Conseils municipaux un nouveau terrain de campagne municipale (dont le résultat a été donné depuis plusieurs mois déjà).

La majorité a toujours souhaité favoriser un débat libre et construit, convaincue que l'écoute et le travail commun sont la meilleure réponse aux problématiques des habitants. La situation actuelle et les nombreux sujets qui en découlent nous confortent dans cette vision de la démocratie. Nous souhaitons que les temps d'expression publique soient consacrés à traiter les préoccupations de nos concitoyens. Si le débat entre élus y a toute sa place, ayons plutôt l'ambition d'une démocratie moderne au service de ses habitants et non de politique d'appareils.

LISTE « TALENCE EN TRANSITION »

Vos élu-es municipaux de
« Talence en Transition » :
Isabelle RAMI, Arnaud DELLU, Florie
ARMITAGE, Christian BARDIN, Tiphaine
MAURIN, David BIMBOIRE, Monique DE
MARCO, Amilcar MARTILY
<https://talence-en-transition.fr/>
contact@talence-en-transition.fr

Un Règlement intérieur archaïque et méprisant

Dès notre élection en mars 2020, nous avions exprimé le souhait que le conseil municipal ne soit pas une chambre d'enregistrement mais bien un lieu de débats démocratique et citoyen. Le règlement intérieur en pose les bases fondamentales par le droit de débattre et le droit de l'opposition. Nous ne pouvons que constater que ce règlement intérieur n'a pas évolué structurellement depuis 30 ans. Il n'y a eu aucune volonté de le moderniser, de l'adapter, alors que c'était l'occasion unique de mettre en application ce que la nouvelle municipalité prône avec satisfaction et grand renfort de communication : la démocratie, le débat citoyen et le travail avec l'ensemble de l'équipe.

Nous avons ainsi demandé la création de Commissions, en lien étroit avec les Groupes de Travail installés. Cela nous a été refusé. Il faut l'admettre, les décisions sont fondées sur un quasi-monopole de la majorité. Ainsi, un nombre d'informations n'arriveront jamais à l'opposition et les avis éclairés des citoyens ne seront pas intégrés à la politique de la Ville.

La légitimité démocratique réside en chacun de nous. L'opposition et les citoyens en détiennent un rôle de contrôle essentiel. L'accès aux dossiers et aux données est indispensable pour forger des propositions. Mais cela ne nous est pas facilité.

Nos actions et nos propositions resteront donc aux mieux inconnues, aux pires caricaturées lors des échanges en Conseil Municipal, comme cela a été le cas lors de notre intervention, réduite par un « ridicule ne tue pas ».

Or, à nos yeux, la démocratie ce sont les devoirs qui nous animent, la probité, la solidarité et le respect des personnes, la citoyenneté. Cette présence citoyenne, nous souhaitons la voir introduite de manière novatrice dans le règlement intérieur du conseil municipal. Sans ouverture du côté majoritaire, nous avons voté Contre.

LISTE « NOUVEL ESPRIT TALENCE »

Christine Quélier
et le collectif Nouvel Esprit Talence
<https://nouvel-esprit-talence.fr>

Le dossier de l'arbre à Talence : derrière l'opération de communication, une autre réalité

La municipalité annonce dans le dernier Talence Mag le classement d'un Orme. Rappelons que la procédure de classement a pour but la protection du patrimoine arboré. Nous nous en réjouissons.

Mais une question se pose : cette démarche est-elle politiquement honnête ? En effet, mi-octobre, au grand dam des riverains, 3 tilleuls de plus de 40 ans ont été rasés pour la construction du futur rond-point Crespy. Pire encore, des dizaines d'arbres majestueux, classés autrefois par la mairie, ont été déclassés et sacrifiés pour le projet Bahia et un programme immobilier près de la route de Toulouse. Autant de vieux arbres qui dépolluaient notre air et nous apportaient de la fraîcheur l'été. Dans ce contexte, le classement de l'orme relève de la repentance ou de l'effet de mode.

À l'heure où la circulation dans Talence tourne à l'engorgement, on continue de bétonner notre ville et on saupoudre ici et là quelques arbrisseaux. À quand une vraie politique de protection des arbres déjà existants ?

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL :

lundi 1^{er} février, à 18h30



Les comptes rendus des précédents conseils municipaux sont à retrouver en ligne sur
www.talence.fr/mairie/conseil-municipal/

Talence

Talence en
LUMIÈRES



18 | 19 | 20
DÉCEMBRE 2020

UN PARCOURS FÉRIQUE TOUT EN LUMIÈRES